Les chefs-lieux de cités de Gaule narbonnaise de la conquête romaine à la conquête franque

JEAN GUYON
Centre Camille-Jullian,
C.N.R.S - Université de Provence

Ma contribution à cette *Tribuna d'Arqueologia 2000-2001* est la seule qui soit le fait d'un intervenant extérieur à la Catalogne –extérieur mais non étranger, tant les liens sont étroits, aujourd'hui comme par le passé, entre le Midi de la France et votre région. C'est dire si je suis sensible à l'honneur qui m'a été fait de contribuer à votre réflexion, tout en étant conscient que cet honneur s'adresse autant à l'homme qu'à la communauté scientifique dont il n'est que le porte-parole lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, de présenter un «état de la question». Essayer de brosser un tableau d'ensemble des villes de Gaule Narbonnaise depuis leur entrée dans l'orbite romaine jusqu'à la conquête franque, donc de la fin du IIe siècle avant notre ère jusqu'au VIe siècle de notre ère, suppose cependant au préalable de faire retour sur l'historiographie, ce qui, pour reprendre le titre du célèbre roman d'Alexandre Dumas, revient pour un homme de mon âge à devoir jouer «Vingt temps après»... et même un peu plus.

J'appartiens en effet à une génération qui a connu, du fait des grands travaux d'équipement du XXe siècle finissant, une véritable explosion des chantiers d'archéologie urbaine: mes premières armes d'archéologue datent très précisément de l'été 1968 et c'était sur le chantier de la Bourse, à Marseille, qui a été l'occasion pour toute la collectivité nationale (et non la seule collectivité archéologique) de prendre conscience de l'urgence d'une réflexion sur l'«archéologie préventive», comme on ne disait pas encore alors. Les premiers fruits de cette réflexion sont venus au terme de la décennie suivante, en 1980, avec la tenue à Tours d'un Congrès qui avait pour objet l'«Archéologie urbaine»[1] et la parution d'une synthèse, vite devenue classique, sur «La France urbaine», qui marquait elle aussi le renouveau des

1. *Archéologie urbaine*, *Actes du Colloque international*, *Tours, 17-20 novembre 1980*, Paris, 1982.

études sur la ville antique dans notre pays.[2] Et ce renouveau ne s'est pas démenti au cours des décennies suivantes, fertiles en bien d'autres fouilles au moins aussi importantes que celles de Marseille, qui ont été conduites à la fois, comme par le passé, par des fonctionnaires d'État, universitaires, chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou conservateurs des Services régionaux de l'archéologie, mais également par des agents des Services archéologiques municipaux ou départementaux qui ont été créés dans l'intervalle et surtout par des membres de l'Association française pour l'archéologie nationale (AFAN) qui a pris une telle importance dans le paysage archéologique français que l'État vient tout récemment de décider de muer cette Association en Institut national pour la recherche en archéologie préventive (INRAP) et de lui confier de ce fait le monopole de l'archéologie préventive dans l'hexagone.

Notre vision des villes antiques a naturellement été très largement renouvelée par tous ces chantiers plus ou moins récents, ne fut-ce que parce qu'ils ont le plus souvent été conduits jusqu'au sol vierge: au prix de la destruction de l'ensemble des vestiges archéologiques, il est possible ainsi de connaître, des origines jusqu'à l'époque moderne, voire contemporaine, l'ensemble de l'évolution de l'urbanisme sur un site donné, ce qui n'était pas toujours le cas auparavant. Pour prendre la mesure de cet accroissement considérable de la documentation, il suffit de feuilleter les *Bilans scientifiques régionaux* qui sont publiés chaque année par les Services régionaux de l'archéologie, et plus précisément, s'agissant de la Narbonnaise, ceux de Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Midi-Pyrénées: l'initiative de publier ces *Bilans*, soit dit en passant, est un autre acquis des dernières décennies qui s'explique par la nécessité de rendre compte rapidement de l'actualité archéologique et du développement exponentiel des recherches, à la ville comme à la campagne, sans attendre les synthèses périodiques que leur consacre, à l'échelon national, la revue *Gallia*, par le biais désormais de sa série *Gallia Informations*.

Ce n'est là, naturellement, qu'une première approche encore élémentaire, à cause du caractère très synthétique des notices des *Bilans scientifiques* ou de *Gallia*, dont la longueur ne dépasse que rarement une ou deux pages imprimées. Pour aller plus loin, il convient de se tourner vers les documents finaux de synthèse (DFS) rédigés à l'issue de chaque chantier par les titulaires de l'autorisation de fouille et qui sont consultables dans les Services régionaux de l'archéologie, sans parler, bien évidemment, des publications de fouille, encore trop rares, mais qui commencent à se multiplier depuis que l'ensemble de la communauté scientifique a pris une claire conscience qu'il ne convenait pas seulement, par le biais de l'archéologie préventive, de sauver les données d'un patrimoine archéologique menacé, mais également de les exploiter afin d'écrire des pans plus ou moins importants d'une histoire urbaine. Le trait le plus original de la dernière décennie est pourtant dans les travaux individuels ou les entreprises collectives qui s'efforcent désormais de dépasser le

2. G. Duby dir., *Histoire de la France urbaine*, I. *La ville antique*, par P.-A. Février, M. Fixot, Chr. Goudineau et V. Kruta, Paris, 1980.

cadre de ces monographies, si utiles soient-elles, pour privilégier une approche plus synthétique de la ville ou de certaines de ses composantes essentielles, et cela mérite un (court) instant d'attention car sans prétendre à l'exhaustivité, je veux au moins donner quelques exemples de ces recherches récentes.

Conformément au système universitaire français, il s'agit d'abord de thèses comme celle, récemment publiée, de Martial Monteil sur la ville de Nîmes, depuis ses origines jusqu'à l'Antiquité tardive[3] ou celle, en cours de publication, de Marc Heijmans sur la topographie d'Arles pendant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge.[4] Mais il faut mentionner aussi des Colloques ou des Congrès, tels ceux qui ont été tenus à Avignon en 1994 sur la maison urbaine en Gaule méridionale,[5] à la Baume-lès-Aix en 1995 sur le IIIe siècle en Narbonnaise[6] ou encore à Marseille en 1999 sur la topographie de Marseille examinée sous l'angle de la très longue durée, depuis les origines de la ville jusqu'à la veille de la Renaissance.[7] Et cela vaut enfin pour des entreprises collectives: d'abord celle de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, dont les trois volumes publiés pour la province offrent à la fois une esquisse de la topographie et de l'histoire urbaines des villes épiscopales, depuis les origines jusqu'au haut Moyen Âge, puis la présentation des monuments chrétiens connus par l'archéologie ou par les textes;[8] ensuite, pour le projet collectif de recherche plus récent qui s'est donné pour objectif d'étudier la topographie des villes de Gaule méridionale et vient de publier deux volumes, l'un sur Aix-en-Provence[9] et l'autre sur Fréjus,[10] qui sont les premiers d'une série intitulée *Atlas topographiques des villes de Gaule méridionale* dont le propos est, pour chacun des chefs-lieux de cité de la province, de présenter sur fond de plan cadastral à échelle 1/1000e l'ensemble des vestiges antiques connus par les fouilles anciennes ou récentes et d'en donner une interprétation, d'abord à l'échelle des feuilles de l'*Atlas*,

3. M. Monteil, *Nîmes antique et sa proche campagne*, Monographies d'archéologie méditerranéenne, 3, Lattes, 1999.

4. M. Heijmans, *Duplex Arelas, topographie historique de la ville d'Arles et de ses faubourgs de la fin du IIIe siècle jusqu'au IXe siècle*, Aix-en-Provence, 1997, à paraître dans la Collection de l'École française de Rome.

5. *La maison urbaine d'époque romaine en Gaule Narbonnaise et dans les provinces voisines*, *Actes du Colloque d'Avignon (11-13 novembre 1994)*, Documents d'archéologie vauclusienne, 6-I, Avignon, 1996, à quoi l'on ajoutera l'*Atlas des maisons de Gaule Narbonnaise*, Documents d'archéologie vauclusienne, 6-II, Avignon, 1996.

6. Et dans lequel l'étude des villes occupe naturellement une bonne place: J.-L. Fiches dir., *Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise*, Antibes, 1996.

7. *Marseille, trames et paysage urbain de Gyptis au roi René –Actes du Colloque international d'archéologie, Marseille, 3-5 novembre 1999,* Études massaliètes, 7, Marseille, 2001.

8. N. Gauthier, J.-Ch. Picard dir., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule des origines au milieu du VIIIe siècle*, II, *Provinces ecclésiastiques d'Aix et Embrun* (*Narbonensis Secunda et Alpes Maritimæ*), Paris, 1986; III , *Provinces ecclésiastiques de Vienne et d'Arles* (*Viennensis et Alpes Graiæ et Pœninæ*), Paris, 1986; VII. *Province ecclésiastique de Narbonne (Narbonensis Prima)*, Paris, 1989.

9. *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, I. *Aix-en-Provence* , par J. Guyon, N. Nin, L. Rivet et S. Saulnier, Supplément à la Revue archéologique de Narbonnaise, 30, Montpellier, 1998.

10. *Atlas topographique des villes de Gaule méridionale*, II. *Fréjus*, par L. Rivet, D. Brentchaloff, S. Roucole et S. Saulnier, Supplément à la Revue archéologique de Narbonnaise, 32, Montpellier, 2000.

puis à celle de la ville tout entière, afin de dresser, à chaque fois, le «profil d'une cité».

Le temps manque naturellement pour dresser ici ce profil des principales *ciuitates* de la région; tout au plus peut-on, à partir d'exemples choisis, esquisser une silhouette, celle de l'évolution du tissu urbain dans l'ensemble de la province. C'est ce que je ferai en m'appuyant principalement sur les ouvrages récents que je viens de citer et en essayant de porter attention à des aspects qui viennent en contrepoint des idées habituellement reçues sur l'histoire de la Narbonnaise, cette «autre Italie» comme l'appelaient les Anciens. Pour cela, je distribuerai la matière en quatre parties, qui suivront un ordre chronologique afin de pointer d'abord l'importance du réseau urbain dont les Romains ont hérité et le caractère parfois plus modeste, plus lent à s'affirmer aussi, de leurs propres fondations, ensuite; ce sera pour traiter alors du visage contrasté des IIe et IIIe siècles dans la région, avant d'aborder pour finir les mutations que les chefs-lieux de cité de la province ont connues pendant l'Antiquité tardive.

On commencera donc par une évocation des villes du Midi méditerranéen pendant les derniers siècles avant notre ère, donc avant que ce Midi ne devienne la Narbonnaise. Il ne s'agit pas seulement par là de planter le décor dans lequel l'administration romaine a dû inscrire son action, mais bien de mesurer la qualité du réseau urbain auquel elle a été affrontée et qu'elle a su à la fois conforter et compléter. En quoi l'on se montrera fidèle à la synthèse, déjà citée, du tome I de l'*Histoire de la France urbaine* qui avait insisté dès 1980 à la fois sur les comptoirs marseillais et les «villes de Marseille», avant de consacrer tout un chapitre à répondre à la question: «Y a-t-il une ville protohistorique ?», pour conclure à une très large proto-urbanisation du Midi à la veille de la conquête, qu'on ne saurait limiter à la seule zone d'influence massaliète.[11] L'esquisse n'a pas vieilli, bien au contraire, car les fouilles conduites dans l'intervalle ne font qu'en accuser les traits, comme je voudrais le montrer au travers de trois exemples: celui de Marseille, naturellement, puis celui d'Arles, qui fut probablement l'une des «villes de Marseille» avant de devenir colonie romaine, et enfin celui de Nîmes, une agglomération indigène cette fois, rapidement promise à devenir colonie elle aussi.

Marseille, donc, d'abord, qui vient tout juste de fêter le vingt-sixième centenaire de sa création, puisque l'on sait par Trogue Pompée qu'elle a été fondée par des Grecs venus d'Ionie «au temps du roi Tarquin». Selon un mot qui a fait florès, la ville a longtemps passé cependant pour une «ville antique sans antiquités», tant l'évolution de son urbanisme avait apparemment tout annihilé de son passé grec et romain. Cette boutade a été démentie dès le tournant des années 1970 par les fouilles, déjà citées, du chantier de la Bourse, qui ont permis à la fois de mettre au jour et de présenter au public une imposante portion de l'enceinte urbaine d'époque hellénis-

11. G. Duby dir., *op. cit*. n.º 2, t. I, p. 74-81 et 141-193.

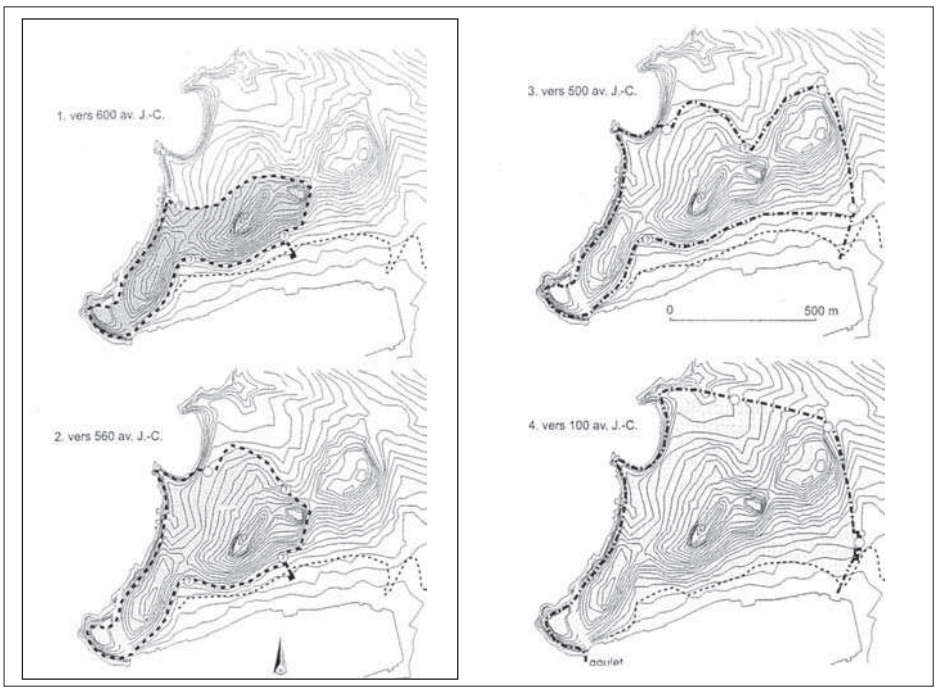

Figura 1. Les tracés successifs de l'enceinte de Marseille grecque, selon H. Tréziny (d'après Marseille, trames et paysage urbain de Gyptis au roi René, p. 53).

tique tardive, ainsi que les aménagements portuaires, d'époque romaine cette fois, de la «corne du port», donc de l'extrémité occidentale du Lacydon grâce auquel, comme l'a écrit César, la ville antique apparaissait «entourée par l'eau presque de trois côtés». Mais les recherches ultérieures ont été plus fructueuses encore. Elles ont pleinement confirmé en effet les données des fouilles menées au lendemain de le deuxième guerre mondiale à la faveur des chantiers de reconstruction qui avaient montré quelle était, dès l'époque archaïque, l'étendue et la qualité de l'urbanisme de *Massalia*: il faut probablement attribuer en effet à la première fondation phocéenne du VIe siècle l'aire couverte par la colline Saint-Laurent et la butte des Moulins, qui offraient une solide assise à une fortification, mais dès la fin du siècle –à la suite, peut-être de la chute de Phocée, comme l'on supposé certains–, l'habitat avait déjà gagné la butte des Carmes, au prix d'une extension vers l'est du rempart primitif dont le tracé devait être accru une dernière fois en direction du nord à époque hellénistique, pour ne plus connaître ensuite de rectification jusqu'au Moyen Âge (fig. 1). Au sein de l'enceinte, d'autre part, les fouilles permettent de reconnaître les tracés directeurs d'une voirie régulière dont les orientations divergentes selon les secteurs s'expliquent sans doute par ces extensions successives que l'on peut deviner plus ou moins confusément dans le parcellaire d'époque médiévale ou moderne car

les maisons, comme il arrive souvent, ont sans cesse été reconstruites au même emplacement. Enfin, il n'est pas jusqu'aux monuments publics que l'on ne puisse désormais au moins entrevoir: d'abord par les thermes d'époque classique fouillés rue Leca, qui sont, avec ceux d'Athènes, les plus vastes du monde grec; ensuite par les aménagements monumentaux d'époque hellénistique des «Caves Saint-Sauveur», qui paraissent bien répondre au centre civique; enfin, par le port, dont les fouilles de la place Jules-Verne, puis de la place Villeneuve-Bargemont ont permis de reconnaître, sur la très longue durée, à la fois l'extension et les principaux aménagements. Le bilan, on le voit, est impressionnant; il permet de mesurer dans quelle tradition urbanistique ancienne s'est inscrite la romanisation de la Narbonnaise, d'autant qu'il fallait aussi compter dans la région avec les «villes de Marseille».[12]

De ces villes massaliètes, on ne retiendra que l'exemple d'Arles, dans laquelle l'accord paraît être fait aujourd'hui parmi les spécialistes pour reconnaître la *Thélinè* mentionnée par Festus Avienus. Ce jugement se fonde, entre autres choses, sur la fouille dite «du Jardin d'Hiver», qui est située au sud de l'éminence rocheuse à laquelle Arles doit son implantation: elle a révélé en effet tout un îlot urbain circonscrit par un réseau de rues orthogonales, que l'on peut attribuer à la fin du VIe ou au début du Ve siècle avant notre ère et qui a fait l'objet d'une occupation continue jusque vers 175 avant notre ère, date à laquelle il a été détruit pour ne plus être reconstruit; or, les céramiques livrées par la fouille montrent un accroissement continu des productions d'origine indigène au fil des siècles, ce qui s'accorde bien avec les indications d'Avienus, qui parle –mais au passé– de *Thélinè* comme d'une ville grecque. Que l'influence grecque ait ou non décliné avec le temps, il s'agissait sûrement en tout cas d'une ville importante, car tout laisse à supposer qu'une grande partie du site de hauteur au nord du seul îlot urbain intégralement fouillé à ce jour était également urbanisée: en est notamment témoin la reprise des fouilles anciennes de F. Benoit dans le secteur des cryptoportiques, qui a révélé une occupation continue entre le VIe et le Ier siècle avant notre ère et surtout une rue dont la direction a été reprise par les architectes romains lorsqu'ils ont ici aménagé les substructions du forum augustéen de la ville. Il faut sans doute songer à une agglomération d'une quarantaine d'hectares, dont on ignore malheureusement tout de la parure monumentale, à l'exception d'une importante tour carrée en grand appareil de quelque 25 m de côté, dont les vestiges ont été retrouvés au-dessous de l'église des Prêcheurs et que les fouilleurs supposent avoir appartenu à une fortification qui aurait protégé la ville du côte du Rhône. L'interprétation donnée pour cet ouvrage, imprécisément daté pour l'instant du Ier siècle avant notre ère, est des plus vraisemblables; elle s'accorde bien avec l'importance que revêtait sûrement Arles à l'extrême fin de l'époque républicaine: on sait en effet que César put y faire construire en quelques semaines les douze navires dont il avait besoin pour réduire Marseille devant laquelle

12. Sur tous ces aspects de l'urbanisme marseillais, on se reportera non seulement aux Actes du Colloque cité à la n.º 7, mais également à l'ouvrage d'A. Hermary, A. Hesnard et H. Tréziny, *Marseille grecque, la cité phocéenne (600-49 av. J.-C.)*, Paris, 1999.

il avait mis le siège. Une fois dénouée la guerre civile, faire de la ville la *colonia Iulia paterna Arelate Sextanorum* et lui attribuer une grande partie des territoires enlevés aux Marseillais était donc une façon de récompenser les Arlésiens, mais c'était aussi l'occasion pour Rome de mettre sa griffe sur l'un des plus solides éléments du réseau urbain préexistant de la province qu'elle entendait organiser.[13]

Le même jugement vaut pour Nîmes, une ville indigène cette fois, qui est elle aussi devenue colonie, mais de droit latin, dès avant la mort de César ou au tout début du triumvirat. L'évolution urbaine est cependant infiniment mieux connue ici que pour Arles. Une proto-urbanisation est clairement perceptible en effet dès le courant du Ve siècle avant notre ère autour de la résurgence de la Fontaine, sur les pentes méridionales du mont Cavalier; elle couvre alors une aire ouverte d'une vingtaine d'hectares, au sein de laquelle des champs cultivés ont encore certainement leur place. C'est l'embryon d'une ville qui prend véritablement forme alentour de -400, avec la constitution d'une aire remparée d'une quarantaine d'hectares qui englobe toute la hauteur, tandis que –fait original– l'habitat, désormais mieux structuré, occupe une bonne vingtaine d'hectares du site de piémont. Dès cette date, Nîmes est peut-être la ville la plus importante du Languedoc occidental et son influence s'accroît certainement encore aux siècles suivants et particulièrement dans la première moitié du second siècle avant notre ère, qui a sûrement été marquée par la réfection du secteur méridional de la fortification et peut-être aussi par la reconstruction, au sommet du mont Cavalier, d'une de ses tours majeures dont l'élévation est alors portée à une vingtaine de mètres, tandis qu'à l'intérieur, l'habitat, qui atteint alors 30 à 35 hectares, gagne les pentes. «Ville-phare», à coup sûr, par le signal qu'elle avait placé, bien en vue, sur la hauteur, Nîmes est peut-être entrée alors dans la sphère d'influence massaliète; elle joue en tout cas sûrement un rôle de *leadership*, peut-être de capitale dans la région. On comprend donc que les premiers temps de la conquête romaine de la *prouincia* n'aient fait que précipiter cette évolution, avec à la fois la création de vastes îlots urbains, la première monumentalisation de la source sacrée de la Fontaine et une mise en culture réglée des terroirs alentour. Ce sont là autant de signes d'une nouvelle métamorphose urbaine qui annonçaient (ou confirmaient ?) l'entrée de la ville, avec tout le territoire des Volques Arécomiques, dans l'orbite de Marseille, conformément aux décisions de Pompée, puis dans celle de Rome, une fois Marseille vaincue (fig. 2). Joint aux exemples d'Arles et de Marseille, celui de Nîmes ne fait donc que confirmer la qualité de l'urbanisme, mais également la solidité du réseau urbain dont le Midi méditerranéen était doté avant qu'Auguste ne prît la décision de faire de l'ancienne *prouincia* la Narbonnaise, d'autant qu'aux cotés des futurs chefs-lieux de cités de la province, qui seuls nous intéressent ici, il fallait compter aussi avec d'autres agglomérations qui n'ont peut-être de «secondaires» que le nom: Nîmes en offre précisément un bon exemple avec les vingt-six *oppida* qui étaient de son ressort, comme l'indiquent les textes antiques. Or le fait à relever est qu'aux côtés de

13. Pour Arles, on renverra non seulement à la thèse citée n.º 4, mais également à l'ouvrage collectif *Du nouveau sur l'Arles antique*, Arles, 1987.

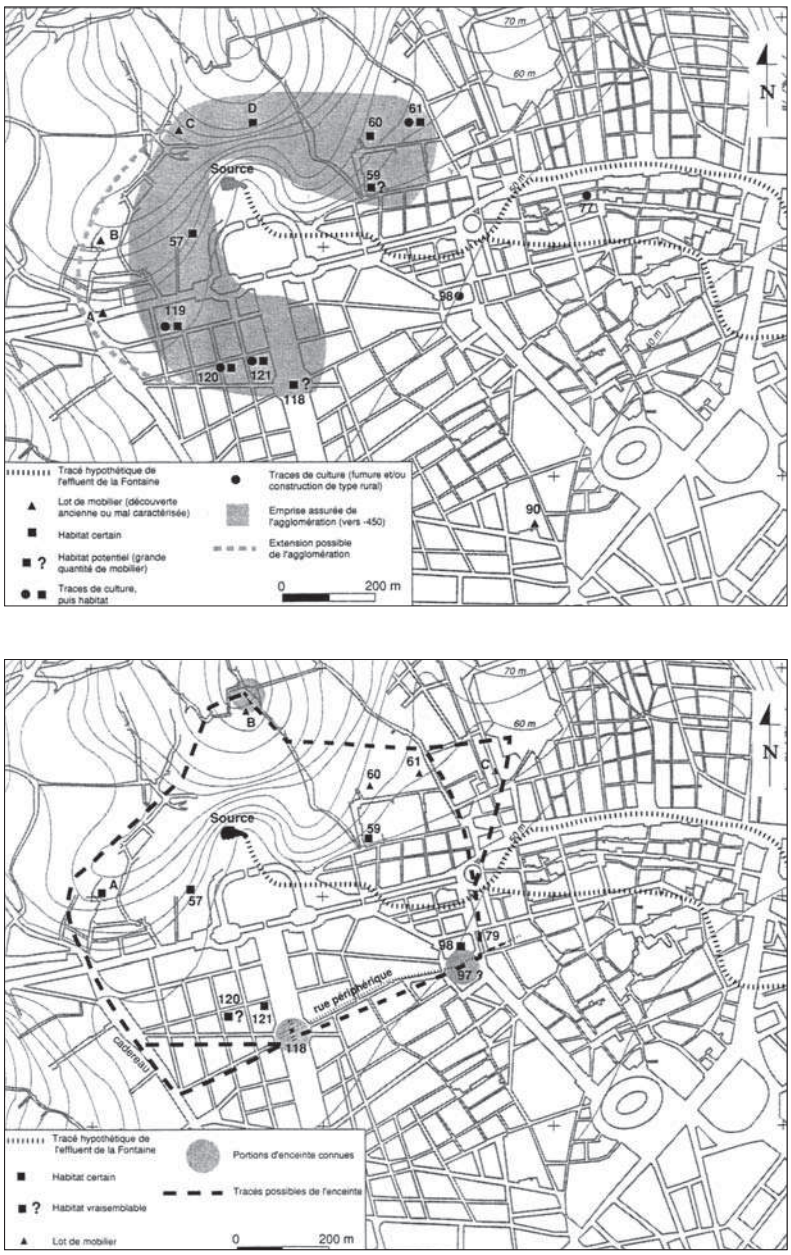

Figura 1. Nîmes vers le milieu du Ve siècle et le milieu du IIe siècle avant notre ère, selon M. Monteil (d'après Nîmes antique et sa proche campagne, fig. 273 et 278).

ces villes de tradition ancienne, les agglomérations nouvellement créées par Rome ont eu parfois quelque difficulté à s'affirmer.[14]

De cette (relative) modestie des fondations romaines, on donnera comme premier exemple celui d'Aix-en-Provence qui a été créée, comme on le sait, en 122 avant notre ère par le proconsul C. Sextius Calvinus. C'était au terme d'une longue guerre commencée dès -125 à la demande des Marseillais, afin de mettre à la raison les Salyens –les *Salyes atroces* de l'historiographie antique– qui menaçaient ces fidèles allées de Rome; après avoir pris «la ville des Gaulois», qu'il faut sans doute identifier à Entremont, les Romains, si l'on en croit Strabon, établirent à peu de distance une garnison et une ville que Pline, au Ier siècle, connaît pour sa part sous le nom d'*Aquae Sextiae Salluuiorum*. Or même après les importants chantiers urbains de ces dernières décennies, on peine à reconnaître ce premier établissement. La seule certitude paraît être qu'il faut décidément abandonner la localisation traditionnellement reçue pour la garnison de Sextius, à l'emplacement du bourg Saint-Sauveur, donc aux abords de la cathédrale de l'Antiquité tardive, mais on ne sait pour autant où placer ce camp: peut-être, comme à Fréjus, au sud-ouest de l'agglomération ? Quant à la ville elle-même, son noyau le plus ancien connu à ce jour a été identifié à proximité des Thermes, donc des eaux qui lui ont donné son nom, ce qui n'a rien en soi de surprenant, mais même à cet emplacement, les éléments qui ont été fouillés ne datent que de la fin du Ier siècle avant notre ère. Ce n'est donc que la troisième ou la quatrième génération d'Aixois qu'il est donné d'entrevoir our l'instant et les éléments disponibles sur les générations suivantes restent étonnamment modestes. La ville originelle paraît être née en effet autour de la voie majeure d'Italie en Espagne –la future voie Aurélienne– dont le tracé, à peine modifié, a servi d'ossature à la fois au *decumanus maximus* et au tronçon méridional du *cardo maximus*, et il s'agit d'une agglomération d'importance médiocre, apparemment ouverte: l'habitat ne s'est que lentement étendu en effet en direction de l'ouest et du nord-est et tout élément de la parure monumentale fait pour l'instant défaut, non seulement pour la période républicaine, mais également pour les tous débuts de l'Empire, si l'on excepte une aire dallée qui a été mise en évidence sur le site des Thermes déjà cité. Il faut attendre à Aix la deuxième moitié du Ier siècle pour assister à la mise en place d'un réseau d'assainissement qui s'est accompagnée d'une réfection des rues, désormais dallées en certains endroits et bordées de portiques; à la métamorphose des monuments publics des environs des Thermes et à la construction, plus à l'est, d'une grande place publique dominée par une temple ou une basilique; à la possible mise en chantier enfin d'une enceinte dont seules, la porte sud-est et quelques maigres portions des courtines orientale et occidentale sont connues avec quelque certitude. En faisant sa part à l'hypothèse, l'aire remparée peut avoir couvert une cin-

14. Sur Nîmes, on consultera, outre la thèse citée n.3, les travaux de M. Py et particulièrement *Recherches sur Nîmes préromaine. Habitat et sépultures* , Supplément à Gallia, 41, Paris, 1981 et *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Collection de l'École française de Rome, 131, Rome, 1990.

quantaine d'hectares et cette surface paraît être aussi, au moins en gros, celle de l'agglomération, car sauf peut-être au nord-est, il ne semble pas qu'il y ait eu de faubourgs (fig. 3). Les incertitudes restent grandes, on le voit, mais en l'état actuel de la documentation, tout laisse à penser qu'Aix a mis près de deux siècles à acquérir le visage achevé, canonique si l'on veut, d'une ville romaine: c'est dire si le «décollage urbain», pour parler comme aujourd'hui, y a été lent.[15]

Peut-être en est-il allé de même pour Narbonne, dont la fondation a suivi de bien peu celle d'*Aquae Sextiae*, puisque l'on s'accorde à la placer en 118 avant notre ère? La question doit rester ouverte car *Narbo* et même la *colonia Iulia paterna Narbo Martius* restent largement pour nous *terrae incognitae*. Pour trouver un autre exemple de ville nouvelle voulue pare Rome, mieux vaut donc se tourner vers une agglomération de création plus récente, Fréjus, pour laquelle on dispose, grâce au dernier volume paru de l'*Atlas topographique* déjà cité, d'une étude qui renouvelle nombre d'idées habituellement reçues. Or il en va très largement de Fréjus comme d'Aix-en-Provence; qu'il suffise pour s'en convaincre de reprendre l'intitulé et quelques rapides éléments des paragraphes que les auteurs de l'*Atlas* ont consacrés en conclusion à brosser le «profil de la cité».[16] Avant Fréjus, rien ou presque, ce qui peut surprendre pour un site que C. Jullian a décrit comme «ouvrant et fermant les portes de la Gaule», et autant vaut jusque dans le deuxième moitié du Ier siècle avant notre ère pour l'agglomération de *Forum Iulii*, pourtant bien attestée par la correspondance de Cicéron: les fouilles faites dans la ville actuelle n'ont fourni en effet aucun élément qui soit à rapporter à une date aussi haute et à supposer qu'il y ait eu, comme pour Augst, transfert de l'habitat, aucun site antique voisin ne fournit de candidat plausible pour une localisation de l'établissement césarien. Ce n'est en fait qu'aux tous débuts de l'époque augustéenne que l'on assiste à la lente émergence d'une agglomération ouverte, de taille très modeste, établie au nord-ouest du plan d'eau qui accueillit les navires capturés par Octave à Actium et peut-être aussi sur les deux buttes qui le commandent au nord et au sud. Et il faut attendre la fin du règne d'Auguste pour identifier avec certitude un urbanisme réglé: d'abord, comme à Aix, par la transformation en *decumanus maximus* d'une portion de la voie d'Italie en Espagne –la voie Aurélienne, toujours– et par l'ébauche alentour d'un carroyage de voies dont les orientations rompent avec celles de l'établissement primitif; ensuite par l'installation, au sein de ce carroyage, des premiers monuments publics, théâtre et forum, tandis qu'alentour, les hauteurs dominant le port désormais aménagé sont occupées par des résidences officielles et qu'au sud-ouest, le camp lié à la flotte est alors sûrement en activité. La croissance urbaine s'affirme ensuite pendant tout le courant du Ier siècle de notre ère mais ce n'est que sous les Flaviens que l'on peut reconnaître un urbanisme achevé: c'est en effet, semble-t-il, vers les années 70-80 que la construction d'une l'enceinte de 3615 m de longueur a été définitivement menée à bien, et l'achèvement de ce chantier est allé de pair avec d'importantes res-

15. Ce paragraphe est le résumé de la conclusion de l'ouvrage cité n.º 9, p. 291-292.
16. L. Rivet *et alii*, *op. cit*. n.º 10, p. 469-479.

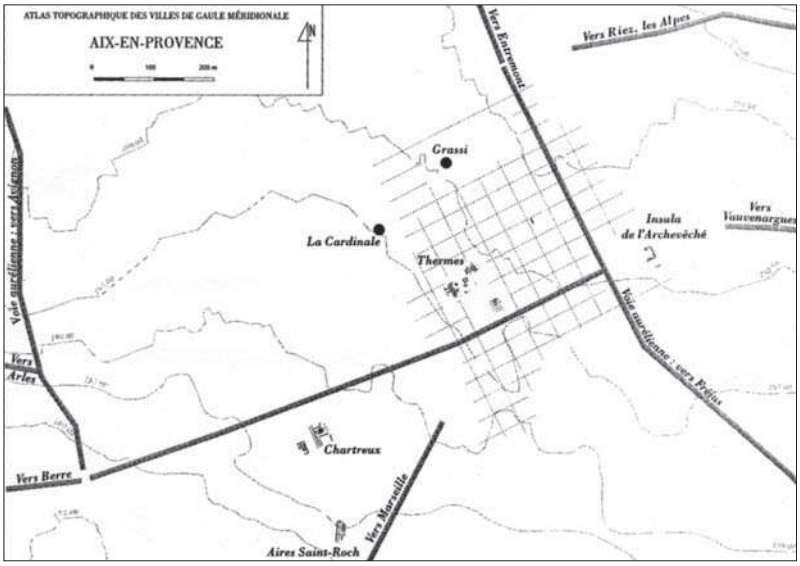

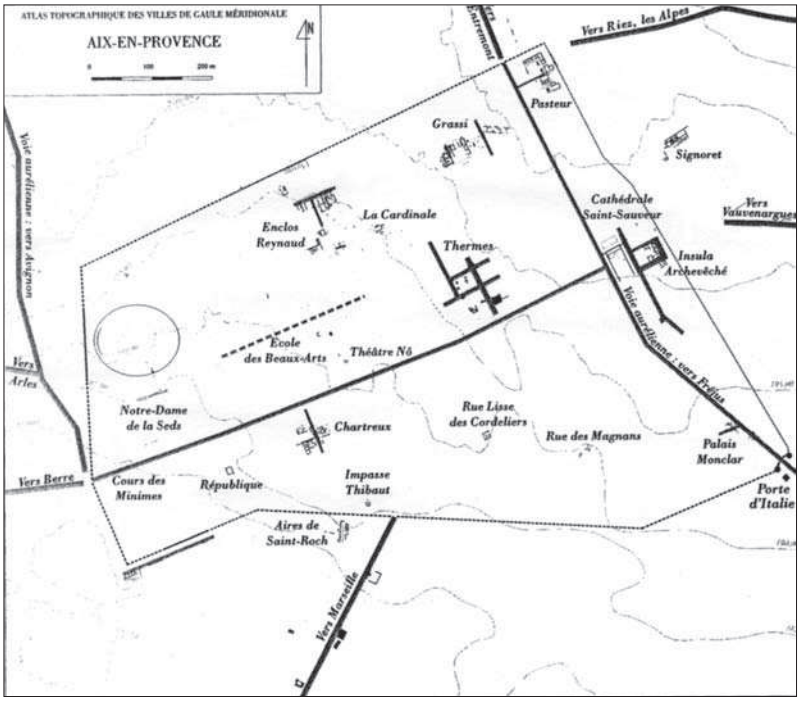

Figura 3. Aix-en-Provence au début du Ier siècle et au IIe siècle de notre ère, d'après l'Atlas topographique d'Aix-en-Provence, fig. 536 et 537.

tructurations urbaines, marquées notamment par un exhaussement de près de 2 m d'une partie du secteur méridional de la ville et l'installation de tout un système d'assainissement, tandis que la rive nord-occidentale du port était réaménagée pour y installer, peut-être, le siège d'une importante association; à quoi l'on ajoutera, depuis le milieu du Ier siècle sans doute, la présence d'un amphithéâtre auprès duquel a ultérieurement été installé un élément de la courtine (fig. 4).

Fréjus offre ainsi l'avantage d'être infiniment mieux documentée qu'Aix-en-Provence: les monuments publics en particulier y sont mieux connus et surtout, leur chronologie est moins aléatoire, ce qui permet de cerner plus précisément le lent processus d'élaboration de l'urbanisme que l'on ne fait qu'entrevoir pour *Aquae Sextiae*. Mais comme on l'a vu, les deux évolutions ont sans doute bien été plus ou moins similaires et pour l'une et l'autre ville en tout cas, la période flavienne a été au moins aussi décisive que les tous premiers temps du principat. Cela est particulièrement vrai pour cet élément déterminant du décor urbain que constitue l'enceinte: celle de Fréjus, on l'a dit, a été achevée vers 70-80 et il en va peut-être de même pour Aix, où tout élément de datation fait défaut: à supposer cependant que l'érection du rempart ait coïncidé, comme on l'admet généralement, avec l'élévation d'Aix au rang de colonie, c'est en effet un événement qu'il faudrait sans doute placer à la césure des périodes julio-claudienne et flavienne.[17] Le contraste est donc grand avec Nîmes ou Arles que nous avons examinées dans la première partie de cette étude, puisque l'enceinte de Nîmes a été au moins commencée dès 16-15 avant notre ère, comme le montre l'inscription de la porte d'Auguste, et que l'enceinte d'Arles, comme du reste celle d'Orange, doivent plus ou moins être contemporaines.[18] Et dans toutes ces villes, l'époque augustéenne a également été marquée par une ferme volonté de créer un véritable plan d'urbanisme et donc par des programmes architecturaux ambitieux qui sont autrement plus précoces et autrement plus élaborés que pour Aix ou Fréjus: songer par exemple pour Nîmes aux deux projets successifs qui ont été mis en œuvre pour le secteur de la Maison Carrée. Ce qui n'empêche qu'à Nîmes comme à Arles, l'époque flavienne ait coïncidé, ici, avec «la mise en œuvre d'un deuxième plan d'urbanisme», et là, avec «une nouvelle étape dans la monumentalisation de l'espace urbain».[19] Cette importance désormais accordée aux dernières décennies du Ier siècle de notre ère dans la région constitue un des acquis importants de la recherche récente: tout se passe comme si la Narbonnaise avait alors joui d'une prospérité qui permit aux villes les plus anciennes de parfaire leur décor architectural, mais également aux agglomérations plus récentes de «combler leur retard» pour présenter enfin un visage achevé.

Par touches successives, Rome avait ainsi élaboré dans le courant du Ier siècle de

17. J. Guyon *et alii*, *op. cit*. n.º 9, p. 236.

18. Sur l'enceinte d'Arles, voir M. Heijmans, *op. cit*. n.º 4, p. 29 de l'exemplaire dactylographié; sur Orange, A.-G. Magdinier, P. Thollard, «L'enceinte romaine d'Orange», dans *Les enceintes augustéennes dans l'Occident romain*, Nîmes, 1987, p. 77-96.

19. Deux expressions que j'emprunte aux thèses déjà citées de M. Heijmans et M. Monteil, respectivement aux p. 41 et 498.

notre ère un véritable «modèle urbain» tant dans les villes anciennes, dont elle avait radicalement renouvelé la parure monumentale et remodelé de façon plus ou moins drastique les schémas d'urbanisme, que dans les villes créées *ex nouo*, dont la lente croissance s'explique sans doute pour une bonne part par la densité du réseau urbain au sein duquel elles avaient dû trouver place. Savoir jusqu'à quand a duré ce «modèle urbain» est une question difficile, tant sont fragmentaires les données fournies par les fouilles et leur interprétation souvent délicate; sans compter que l'historiographie habituellement reçue sur la «crise» du IIIe siècle pèse toujours sur les esprits

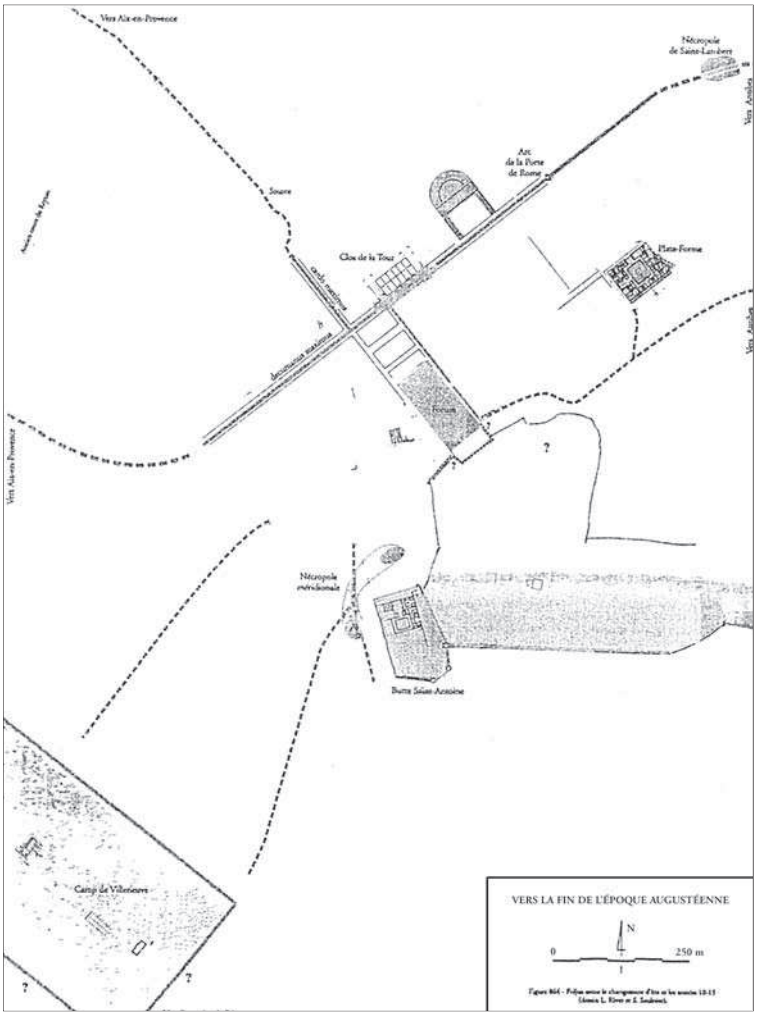

Figura 4. Fréjus au début et à la fin du Ier siècle de notre ère, d'après l'Atlas topographique de Fréjus, fig. 864 et 870.

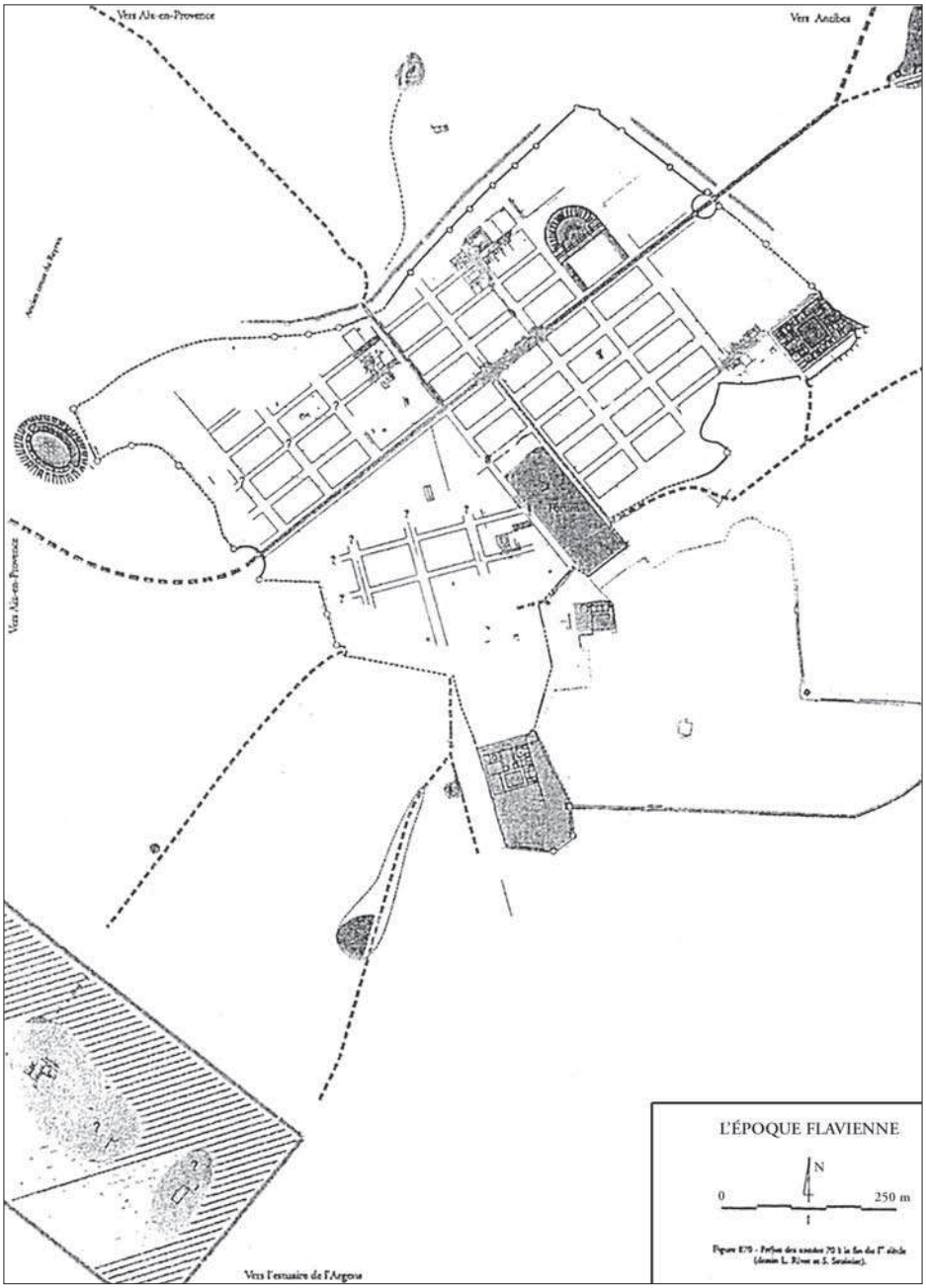

Figura 4 bis. Fréjus au début et à la fin du Ier siècle de notre ère, d'après l'Atlas topographique de Fréjus, fig. 864 et 870.

et contribue sûrement à pousser au noir bien des restitutions proposées par les archéologues. Un colloque, déjà cité,[20] a fait heureusement le point sur cette crise dans la région; ses résultats, joints aux données des ouvrages qui ont été utilisés jusqu'ici, permettent d'en présenter désormais une approche beaucoup plus nuancée que celle qui prévalait encore naguère.

Le cas de Fréjus, sur lequel nous étions restés à l'instant, en offre un excellent témoignage, puisque c'est sur le signe d'une «continuité urbaine» que les auteurs de l'*Atlas topographique* de la ville ont placé le chapitre qu'ils ont dévolu en conclusion à l'étude de la ville aux IIe et IIIe siècles de notre ère.[21] La chose n'étonnera guère pour le «siècle des Antonins» qui passe généralement dans la province comme une sorte de prolongation du Ier siècle, même si des signes d'un certain essoufflement urbain sont perceptibles en quelques cités, comme on le verra. Mais dans le cas présent, ce siècle a été marqué par une innovation d'importance, qui parachevait l'équipement de la ville: il s'agit de la construction d'un aqueduc, encore imprécisément daté, mais qui est certainement postérieur à l'enceinte dont il emprunte une partie de la courtine nord pour acheminer les eaux de la Siagnole jusqu'au *castellum diuisorium*; de là, la construction ou la rénovation de thermes dans le courant du IIe siècle, sans parler de l'apparition de bassins dans les demeures privées les plus luxueuses ou de la réfection d'une partie du réseau des égouts jusque dans le courant du IIIe siècle. Une datation aussi tardive pour de tels travaux édilitaires pourra surprendre; elle s'accorde pourtant avec le reste du tableau d'une ville qui ne paraît pas avoir autrement souffert de la «crise» du IIIe siècle, même si l'on note alors dans les fouilles une certaine raréfaction des émissions monétaires. Au début du siècle en effet, des maisons sont encore reconstruites et agrandies, au Clos de la Tour en particulier, et à la fin du siècle encore, quand un incendie eut détruit d'autres maisons riveraines du *decumanus maximus*, ces demeures furent aussitôt reconstruites –avec des matériaux de remploi et une technique plus fruste, il est vrai. Si l'on ajoute que «les sites montrant clairement une phase d'abandon sont relativement peu nombreux et ne constituent en rien une série significative et cohérente», on comprendra sans peine que les auteurs du récent *Atlas topographique* aient prolongé jusqu'à l'aube du IVe siècle le *floruit* de *Forum Iulii*.

À quoi l'on devra opposer maintenant l'exemple fourni par Arles. Non que celle-ci ait connu dans le courant du IIe siècle une quelconque déprise urbaine, bien au contraire, puisque la ville a alors été dotée d'un cirque –ce qui la faisait entrer dans le cercle très restreint des villes antiques comptant toute la panoplie des édifices de spectacle– tandis que les grandes demeures aristocratiques, qui atteignaient dans le même temps leur plein développement, étaient décorées à frais nouveaux, pour leurs sols en particulier, sur lesquels les motifs en *opus sectile* alternaient avec des mosaïques polychromes. À nouveau, donc, un *floruit*, mais un *floruit* qui n'a guère dépassé dans le cas présent le milieu du IIIe siècle. Les fouilles répétées des derniè-

20. Voir *supra*, n.º 6.
21. L. Rivet *et alii*, *op. cit*. n.º 10, p. 481-483.

res décennies ont en effet montré que l'ensemble des quartiers périphériques de la ville, tant sur la rive gauche (à l'Esplanade, au Jardin d'Hiver ou au Crédit agricole) que sur la rive droite, pour tous les sites de Trinquetaille, ont connu dans le troisième quart du IIIe siècle une destruction à la fois violente et uniforme: partout en effet se rencontrent d'épaisses couches d'incendie; partout aussi, des toitures brûlées effondrées sur des mosaïques endommagées par le feu et parfois encore; du mobilier abandonné par des propriétaires qui ne l'ont pas récupéré (fig. 5). Le fait que l'incendie ait également touché les deux berges du Rhône, qui constituait le meilleur des coupe-feux, rend problématique l'attribution du sinistre à une cause accidentelle, ce qui a conduit les fouilleurs à rapporter la destruction de ces quartiers suburbains aux «invasions germaniques», mais le fait le plus remarquable ici est que les maisons ruinées n'ont jamais été relevées; tout au plus ont-elles fait l'objet de sommaires réoccupations. Il faut en déduire qu'Arles avait perdu à la fin du IIIe siècle près de la moitié de sa superficie habitée, même s'il est probable qu'une partie de la rive droite est encore alors restée fréquentée, ne fût-ce que parce qu'Ausone, au siècle suivant, a salué la ville de l'épithète *duplex Arelas*, «Arles la double».[22]

On ne saurait donc attribuer ici à la «crise» du IIIe siècle cette rétraction considérable de l'espace urbain, dont la cause –malveillance, imprudence ou fait de guerre, peu importe, finalement– relève d'une pure contingence, mais le fait que la déprise urbaine ait porté sur les quartiers apparemment les plus huppés de la cité témoigne bien d'une autre crise: celle d'un certain mode de vie aristocratique, dont on ne retrouve plus trace au-delà de la fin du siècle. Le fait est d'autant plus à noter qu'il se vérifie largement aussi dans d'autres villes de Narbonnaise, telle Aix-en-Provence par exemple, dont N. Nin s'est attachée à établir de façon aussi précise que possible le «délaissement de l'agglomération» dans le courant du IIIe siècle.[23] Tout en faisant la part aux incertitudes qui tiennent (mais pas seulement) au fait que nombre de sites ne sont connus que par des fouilles anciennes, il semble que le phénomène ait d'abord touché dans la première moitié du siècle le secteur méridional de la ville, aussi bien *extra muros*, pour des établissements agricoles plus ou moins importants, qu'*intra muros* pour des demeures de qualité, avant de gagner ensuite les quartiers nord et nord-est, qui étaient par excellence ceux des grandes *domus* urbaines (fig. 6). Point de destruction brutale, ici, mais à nouveau un abandon sans retour, puisque les sites n'ont ensuite connu que de rares et toujours frustes réoccupations avant de servir de chantiers de récupération de matériaux pendant l'Antiquité tardive. Le tissu urbain s'est donc peu à peu défait, du fait sans doute d'une conjoncture morose, d'ailleurs plus précoce que pour Arles, puisque avant même leur abandon généralisé, les traces d'entretien sont rarissimes pour le IIIe siècle au sein des demeures aristocratiques: la ville avait apparemment perdu dès le tournant des

22. Pour plus de détails, voir dans J.-L. Fiches dir., *op. cit.* n.º 6, la contribution de M. Heijmans «L'abandon des quartiers périphériques d'Arles», p. 121-133.

23. N. Nin, «Modalités du délaissement de l'agglomération d'Aix-en-Provence», *ibid.*, p. 135-154.

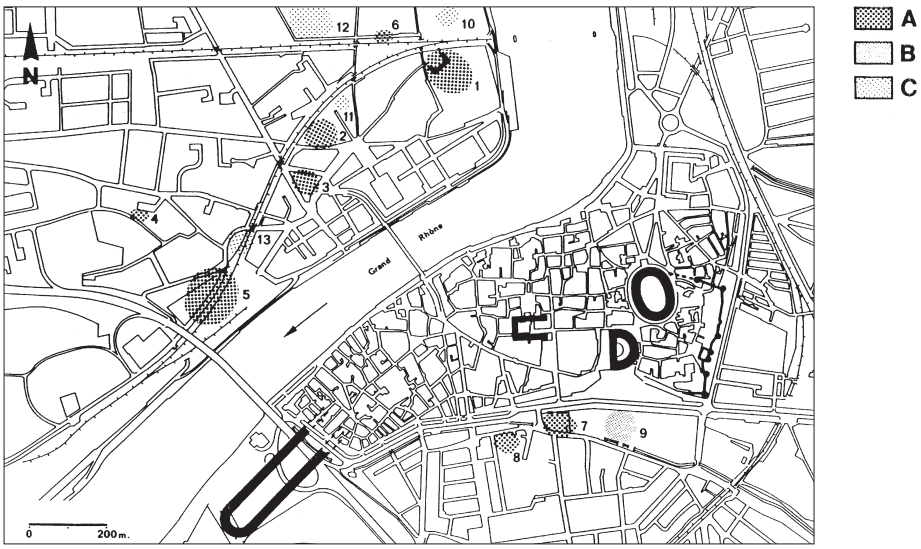

Figura 5. Arles au IIIe siècle de notre ère, selon M. Heijmans. A. Sites détruits dans le troisième quart du IIIe siècle. B. Sites détruits à un moment indéterminé, mais avant la fin du IIIe siècle. C. Sites dont le dernier état est caractérisé par un incendie non datable. (D'après Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise, p. 129).

années 200 le dynamisme, d'ailleurs relatif comme on l'a vu, dont elle avait fait montre aux Ier et IIe siècles.

Le même jugement vaut peu ou prou pour Saint-Romain-en-Gal, c'est-à-dire pour le quartier de Vienne antique situé sur la rive droite du Rhône qui a fait l'objet, lui aussi, d'une étude récente,[24] car si le début du IIIe siècle a bien été marqué ici par une réfection d'envergure des Thermes des Lutteurs, ce même monument est sûrement désaffecté en revanche à l'orée du IVe siècle et le quartier ne paraît plus fréquenté alors que de façon très ponctuelle et selon des modalités qui nous sont désormais familières, qu'il s'agisse de réoccupations très sommaires ou, surtout, de chantiers de récupération des matériaux. Le rythme de ce délaissement se laisse plus difficilement appréhender qu'à Aix-en-Provence, mais le plus important est que l'abandon a touché ici l'ensemble du tissu urbain: non seulement les demeures aristocratiques ou la probable *schola* de la maison des Dieux Océan qui font la renommée de Saint-Romain, mais aussi, comme on l'a dit, les monuments publics et jusqu'aux entrepôts, au marché, à la teinturerie et aux autres installations artisanales qui jouxtaient les demeures des notables. Au terme de ce processus, la voie située dans le prolongement du franchissement du Rhône avait significativement repris son ancien

24. O. Leblanc, H. Savay-Guerraz, «Chronologie de l'abandon du site de Saint-Romain-en-Gal», *ibid.*, p. 103-119.

Figura 6. Aix-en-Provence au IIIe siècle de notre ère, selon N. Nin: les sites abandonnés avant le milieu du IIIe siècle et dans la deuxième moitié du siècle (D'après Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise, p. 141 et 145).

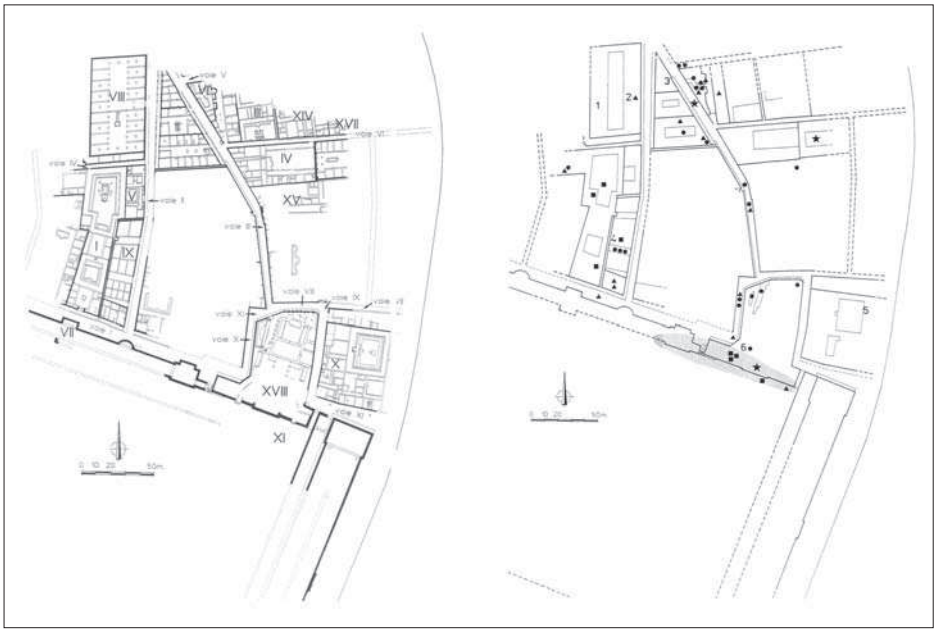

Figura 7. Saint-Romain-en-Gal au début du IIIe siècle (I. Maison des Dieux Océan; II. Artisanats et commerce, marché et fullonica; V. Maison aux Cinq mosaïques; VI. Thermes du Nord; VII et XI. Ensemble monumental; VIII et IX. Entrepôts; X. Maison au Lion; XVII. Thermes des Lutteurs); Saint-Romain en Gal à la fin du IIIe siècle (triangles, cercles et étoiles: monnaies du IIIe siècle; carrés: monnaies du IVe siècle; les nos désignent des réoccupations sommaires), d'après Le IIIe siècle en Gaule Narbonnaise, p. 104 et 106.

cours au travers des Thermes des Lutteurs démantelés, non pour desservir un quartier vivant et actif, mais pour accueillir au long de ses rives quelques rares tombes et des mausolées plus ou moins importants installés dans les monuments publics en ruines (fig. 7).

Comme celles d'Arles ou d'Aix-en-Provence, l'aire habitée de Vienne a donc connu une rétraction très importante dans le courant du IIIe siècle, d'autant que des analyses analogues pourraient être conduites à propos des quartiers périphériques de la rive gauche du Rhône. En quoi ces villes se distinguent de Fréjus par quoi nous avons commencé, mais elles se distinguent également de Nîmes, qui fournira un dernier exemple d'évolution urbaine pendant les derniers siècles du Haut-Empire. Comme on peut bien l'entrevoir au travers des études de M. Monteil,[25] le cas de Nîmes paraît en effet relativement original, surtout par la précocité de la déprise urbaine, qui est ici sensible dès la fin du Ier siècle et pendant le IIe siècle de notre ère,

25. À la fois dans sa contribution «Nîmes: un état des lieux contrasté», *ibid*., p. 155-175 et dans sa thèse citée n.º 3, p. 498.

mais dans les seuls secteurs de l'habitat de pente et de la périphérie méridionale de l'agglomération, sans d'ailleurs que les causes de ce délaissement soient clairement explicables, tandis que le IIIe siècle est ensuite marqué dans cette ville par une certaine atonie, qui se perçoit par l'absence de constructions nouvelles ou de réfections, voire d'entretien, des maisons anciennes –ce qui n'est pas sans rappeler la situation aixoise; ce n'est là pourtant que «le début d'une longue phase de dépérissement qui connaîtra son apogée dans le courant du Ve siècle» –ce qui, cette fois, évoque peu ou prou la situation de Fréjus.

Similitudes et dissemblances s'accusent donc tout à la fois lorsque l'on multiplie les études de cas, comme l'a fait la recherche récente. C'est assez pour abandonner, à propos du délaissement des agglomérations, l'explication, décidément trop simpliste, d'une «crise du IIIe siècle», cette sorte de «lit de Procuste» où l'on a voulu coucher toute une évolution urbaine, alors que le phénomène est infiniment plus complexe et qu'il répond aussi à une chronologie variable selon les cités. L'évolution n'en est pas moins indéniable pour autant, mais c'est toujours d'une évolution *urbaine* qu'il s'agit, car si réduits qu'ils fussent désormais en taille, les chefs-lieux de cité, ces «vitrines de la romanité» qui avaient fait la gloire de la Narbonnaise au Haut Empire, n'en restaient pas moins des villes pendant l'Antiquité tardive comme on va le dire pour terminer.

Les villes de l'Antiquité tardive sont mêmes et autres à la fois que celles du Haut Empire, comme l'administration romaine a été elle aussi même et autre à la fois dans cette période au cours de laquelle, par tâtonnements successifs, l'ancienne Narbonnaise augustéenne a été démembrée en trois nouvelles provinces: la Narbonnaise Première (capitale: Narbonne), qui répond en gros au Languedoc-Roussillon actuel; la Viennoise (capitale: Aix-en-Provence) qui couvrait le sillon rhodanien et la Provence littorale jusqu'à Toulon et au-delà; la Narbonnaise Seconde enfin (capitale: Aix-en-Provence), avec pour domaine la Provence intérieure et le reste du littoral jusqu'au Var. Or dans cette nouvelle distribution des cartes, le cadre administratif premier est bien resté celui de la cité, même s'il s'agissait parfois alors de cités réduites, comme celles de Genève et Grenoble, par exemple, qui ont été détachées de la cité des Allobroges entre la fin du IIIe siècle et les dernières années du IVe siècle. De telles promotions montrent bien la permanence du fait urbain, mais d'un fait urbain qui apparaît alors singulièrement mouvant, peut-être simplement parce que nos sources –et en particulier les sources administratives–sont bien plus étoffées pendant l'Antiquité tardive que pour la période classique. Pour s'en tenir au seul bottin administratif civil, il faudrait noter en effet aux côtés des cités nouvellement promues des déplacements de chefs-lieux, comme entre Alba et Viviers et peut-être aussi Luc et Die, par exemple, mais le phénomène n'apparaît dans toute son ampleur qu'en considérant également l'organigramme ecclésiastique qui s'est ensuite imposé car l'on y remarque de la même façon des déplacements de sièges épiscopaux, comme entre Cimiez et Nice ou Carpentras et Venasque, par exemple, mais aussi l'émergence d'évêchés nouveaux au détriment de diocèses sans doute devenus trop vastes du fait des progrès de la mission: ainsi pour Toulon, né du dé-

membrement de l'évêché d'Arles, ou encore Uzès et Maguelone, deux évêchés détachés de celui de Nîmes.

En tout cela, l'administration romaine, puis celle de l'Église, ont moins procédé par réformes drastiques que par insensibles retouches: le gros du réseau urbain hérité du Haut-Empire (et même souvent, comme on l'a vu, de la protohistoire) a bien été maintenu en effet; quelques villes nouvellement promues l'ont seulement ravaudé ou complété en fonction des circonstances, ce qui montre bien avec quel solide arrière-plan d'«agglomérations secondaires» il fallait encore compter dans la région pendant l'Antiquité tardive, car les temps n'étant plus (ou guère) à des créations nouvelles, c'est naturellement du sein de ces agglomérations secondaires que sont issues les nouvelles promotions. Dans les exemples que l'on vient d'invoquer, la seule exception concerne en effet Aix-en-Provence, un ancien chef-lieu de cité élevé au rang de capitale provinciale, et donc par le suite de métropole ecclésiastique. Le fait pourrait étonner si l'on se souvient du tableau assez sombre que nous avons dressé d'Aix au IIIe siècle, donc à la veille, ou presque, de sa promotion, mais ce serait là juger la ville à l'aune de celle du Haut-Empire, donc tomber dans le travers de l'anachronisme, ce «péché contre l'esprit» comme le disait le grand L. Febvre. Il faut au contraire prendre très au sérieux la promotion d'*Aquae Sextiae*, afin de mesurer que ce qui nous apparaît comme une agglomération bien diminuée était pendant l'Antiquité tardive une ville importante, au moins administrativement, dont le lustre était assez éclatant aux yeux des contemporains pour qu'à la fin du Ve siècle encore, Sidoine Apollinaire l'ait comparée à une «seconde Baïes».

Avant Sidoine, d'ailleurs, Ausone s'était répandu pour d'autres villes en éloges au moins aussi flatteurs et après lui, Venance Fortunat en fera de même pour d'autres villes encore. De tels textes attestent de la longue permanence du fait urbain pendant toute l'Antiquité tardive et jusqu'à l'aube du haut Moyen Âge; ils ne consolent pas cependant de l'ignorance à peu près totale où nous sommes des réalités urbaines de la période. Car que sait-on alors des villes de l'ancienne Narbonnaise ? Peu de choses, sauf pour Arles dont tout le centre urbain a certainement été remodelé au cours du IVe siècle comme l'a confirmé la thèse de M. Heijmans, en montrant que cette véritable *renouatio urbis* a porté non seulement sur les «thermes de la Trouille» en bordure du Rhône et sur les cryptoportiques du forum, comme on le soupçonnait plus ou moins jusqu'alors, mais également sur la zone intermédiaire où ont notamment été établies une grande basilique encore largement conservée en élévation au sein l'hôtel Arlatan et une imposante construction en forme de tour[26] (fig. 8). Mais il s'agit là d'une ville d'exception, la seule, avec Trèves, que connaisse pour les Gaules vers 360 l'auteur, oriental il est vrai, de l'*Expositio totius mundi et gentium* –ce qui suffirait peut-être à expliquer, soit dit en passant, qu'à la génération suivante, l'administration romaine ait précisément délaissé Trèves menacée pour gagner Arles–, quand ce sont des villes de moindre importance qu'il faudrait pou-

26. M. Heijmans, *loc.cit*. n.º 4, p. 107-219 de l'exemplaire dactylographié.

Figura 8. Les édifices du centre monumental d'Arles au IVe siècle, selon M. Heijmans (d'après Duplex Arelas, fig. 94)

voir connaître, afin de mesurer plus précisément ce qu'était le fait urbain pendant l'Antiquité tardive.

Or en la matière, le Midi méditerranéen paraît défavorisé par rapport à d'autres régions, comme l'Aquitaine ou la Gaule du Nord, dans lesquelles les «enceintes réduites» peuvent fournir pour l'étude de ce fait urbain une première approche, même aussi grossière que l'on voudra, car l'aire remparée ne doit évidemment pas être confondue sans examen avec l'aire urbanisée. D'enceintes tardives, on ne connaît sûrement en effet dans la région que celles des villes nouvellement promues au rang de chef-lieu de cité pendant le dernier siècle du Haut-Empire ou au tout début de l'Antiquité tardive, telles que Die, Genève ou Grenoble, ou des fortifications du site de hauteur qui n'épuisent sûrement pas toute la surface habitée, comme à Riez. Ailleurs au contraire, ne se distinguent que des villes ouvertes ou munies depuis le Haut-Empire de remparts qui étaient sans doute largement conservés; or ces mêmes villes gardent souvent aussi les traces ou les restes d'enceintes médiévales plus restreintes, dans lesquelles toute une tradition érudite, depuis A. Blanchet et F. Lot, a vu les héritières d'enceintes de l'Antiquité tardive. L'un des mérites de P.-A. Février est d'avoir réagi vigoureusement contre cette historiographie reçue et comme il avait bien montré que rares étaient les villes du Midi où des traces de remparts plus anciens pouvaient être sûrement identifiés au-dessous des enceintes médiévales,[27] faire de ces villes une (rarissime) exception est devenu à son tour une *communis opinio*. Or voici que la recherche récente permet de rouvrir ce débat que l'on croyait plus ou moins clos. Ainsi à Nîmes, où les fouilles faites à la faveur de la reconstruction du palais de Justice ont permis de retrouver une portion d'enceinte grossièrement parallèle à l'ovale des Arènes dont elle est distante d'une cinquantaine de mètres; les éléments objectifs de datation font défaut, mais la construction doit être placée entre le IIIe siècle, auquel appartiennent les éléments architectoniques employés en fondation, et la seconde moitié du VIIe siècle au cours de laquelle les Wisigoths se heurtèrent à un rempart entourant l'amphithéâtre, si l'on en croit le récit que Julien de Tolède a laissé du siège de la ville en 673, et dans l'intervalle ainsi ouvert, la vraisemblance commande de placer l'érection de ce rempart réduit dans le courant du Ve siècle.[28] Et ce qui vaut pour Nîmes vaut aussi pour Arles où les recherches de M. Heijmans ont réhabilité le tracé de l'enceinte réduite que l'on avait repéré de longue date des abords du théâtre, qui lui avait servi d'appui, jusqu'à la rue Tour-du-Fabre, à proximité du Rhône (fig. 9) pour proposer, en ce cas encore, de dater la courtine du Ve siècle. De là l'idée également avancée par M. Heijmans que de telles fortifications participaient sans doute d'une commune entreprise, qui avait probablement touché d'autres villes encore: leur érection témoignerait du désir de mettre la province en état de résister aux Wisigots après leur installation en Aquitaine en 418 car si le *foedus* alors conclu avec Rome cantonnait ces «alliés» de Rome

27. Cette idée, défendue dès sa thèse, *Le développement urbain en Provence des origines au XIVe siècle*, Paris, 1964, a ensuite été reprise et développée tout au cours de son œuvre.

28. Voir sur ce point l'analyse détaillée de M. Monteil dans J.-L. Fiches dir., *op. cit*. n.º 6, p. 166-170.

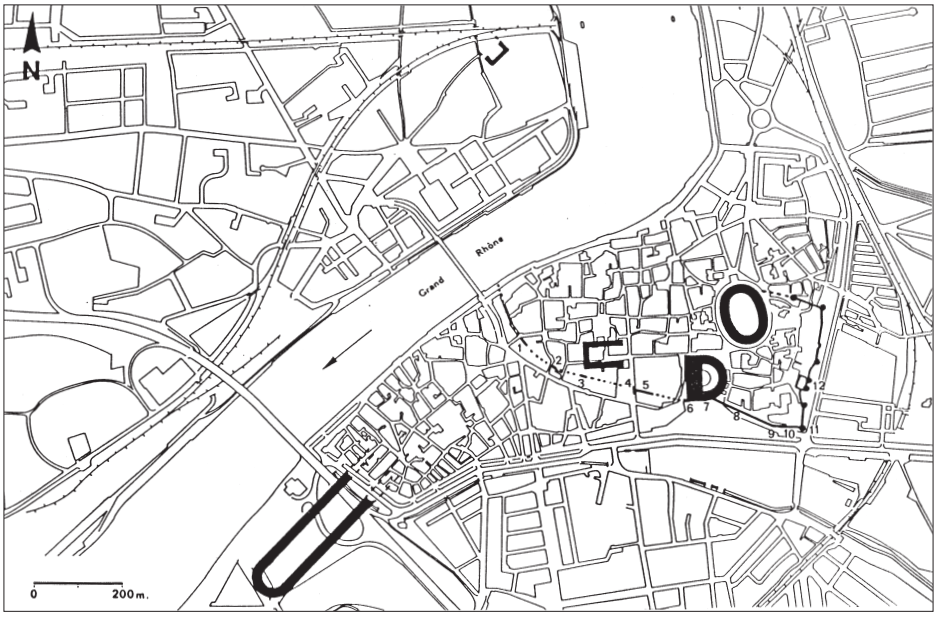

Figura 9. L'enceinte d'Arles au Ve siècle, selon M. Heijmans (d'après Duplex Arelas, fig. 124).

«entre Toulouse et l'Océan», il était clair que leur ambition était d'atteindre aussi aux rives de la Méditerranée.[29] Cette nouvelle interprétation des «enceintes réduites» du Midi deviendra-t-elle à son tour une *communis opinio* ? Attendons la poursuite des recherches pour le savoir.

Il reste que si pendant l'Antiquité tardive comme déjà au Haut Empire, «le mur fait la ville», il n'épuise pas à lui seul le fait urbain. Mais au Ve siècle et pour les siècles suivants, dans la région, les autres réalités urbaines sont plus mal connues encore, si possible, que la muraille. Deux faits pourtant sont à relever, qui expliquent largement cette carence. D'abord, la période a certainement été marquée par «une autre façon d'habiter la ville», qui s'est traduite notamment par l'appropriation par des particuliers d'une partie des monuments publics que nous connaissons aujourd'hui grâce à des dégagements anciens qui ont restitué leur état du Haut Empire, effaçant de ce fait les traces d'occupation plus tardive. Ce phénomène d'appropriation a été particulièrement bien mis en évidence à Arles, pour les alvéoles du cirque qui ont systématiquement été loties au Ve siècle, sans d'ailleurs que le monument ait pour autant été désaffecté, mais également pour le forum, où des boutiques ont colonisé les portiques, ou encore pour le *forum adiectum* et l'amphithéâtre qui ont

29. M. Heijmans, *loc. cit*. n.º 4, p.352-413 de l'exemplaire dactylographié.

connu de semblables établissements parasites,[30] et il répond sans nul doute à une tendance plus générale, que l'on pourrait aussi vérifier à Nîmes, par exemple, où la présence d'un rempart autour des Arènes ne se comprend que si le monument lui-même avait été plus ou moins largement transformé en quartier d'habitation. Pour autant et comme l'a bien noté L. Rivet, «habiter autrement» allait de pair, dans les villes de l'Antiquité tardive, avec «habiter pareillement que dans l'Antiquité, mais sans laisser de traces»[31] et ce second fait n'a pas moins d'importance que le premier, car si l'on prenait plus clairement conscience que «la permanence efface les traces de son propre passé», on prêterait moins attention à l'absence de vestiges de l'Antiquité tardive dans les fouilles. Cela est d'autant plus vrai que ces vestiges sont probablement à rechercher au-dessous des centres historiques des villes actuelles, que les chantiers des dernières décennies ont relativement épargnés parce qu'il s'agit, pour reprendre la nomenclature du service des Monuments historiques, de «secteurs sauvegardés». Ces secteurs répondent souvent en effet, pour les villes antiques, à des zones d'habitat plus modeste que les quartiers aristocratiques qui ont généralement été délaissés dès le IIIe siècle, comme on l'a vu; or, même si ces centres urbains ont sûrement été affectés eux aussi par ce «mitage» généralisé du tissu urbain qui a été lé lot de l'Antiquité tardive, la vie s'est pourtant ici longtemps maintenue, çà et là, sans laisser d'indices particulièrement évidents: ainsi par exemple à Aix-en-Provence, où des sols en béton d'époque romaine d'un immeuble de rapport sont continûment restés en usage jusqu'à la construction, à époque romane, du palais archiépiscopal qui a été élevé à leur emplacement.[32]

Les villes de l'Antiquité tardive présentaient donc une configuration «en peau de léopard», avec des secteurs à l'abandon et d'autres inchangés, ou presque, mais elles ont connu aussi de nouvelles constructions dont suffisent à attester les innombrables chantiers de récupérations de matériaux qui sont, pour les fouilleurs, un des plus sûrs «marqueurs» de la période. Les plus importantes de ces constructions ont sûrement tenu aux monuments chrétiens, qui constituent à cette époque autant de monuments publics. Pour prendre la mesure du phénomène, on renverra non seulement aux fascicules, déjà cités, de la *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*[33], mais également aux deux volumes des *Premiers monuments chrétiens de la France* qui concernent la province et dont la visée est plus strictement l'architecture monumentale.[34] Ce sera l'occasion de vérifier combien la recherche des dernières décennies s'est montré féconde en ce domaine aussi, avec les fouilles ouvertes dans les cathédrales d'Aix, Marseille, Vaison ou Digne, ou des thèses d'envergure comme le

30. *Ibid*., p. 512-520.

31. L. Rivet *et alii*, op. cit. n.º 10, p. 486.

32. Voir sur ce point, outre l»ouvrage cité n.º 9, M. Fixot, J. Guyon, L. Rivet et J.-P. Pelletier, «Des abords du forum au palais archiépiscopal – Étude du centre monumental d'Aix-en-Provence», dans *Bulletin monumental*, 144-III, 1986, p. 195-290.

33. Voir supra, n.º 8.

34. N. Duval dir., *Les premiers monuments chrétiens de la France* , t. I, *Sud-Est et Corse*, Paris, 1995; t. II, *Sud-Ouest et Centre*, Paris, 1996.

beau travail de Q. Cazes sur le quartier canonial de Toulouse,[35] pour ne prendre que ces quelques exemples dans le seul domaine des groupes épiscopaux. Mais cela permettra aussi de reconnaître l'importance du Ve siècle dans la région, qui fut le temps d'une véritable floraison d'édifices ecclésiastiques dont certains, comme les baptistères d'Aix-en-Provence ou de Fréjus, sont encore en fonction. La lourdeur de l'investissement consenti pour la construction de ces édifices illustre bien la vigueur que conservait, alors encore, le fait urbain, mais elle fait mesurer aussi que ces temps réputés difficiles –ce sont ceux du passage de la région aux mains des «Barbares»– furent cependant pour le Midi une sorte d'«âge d'or», dont le signe le plus sûr tient à l'émergence de toute une topographie chrétienne pour cette simple raison que l'insertion des édifices de culte de la nouvelle religion au sein du tissu urbain était grosse à elle seule de toute une *renouatio urbis*. De cela, pour faire bref, je ne donnerai qu'un seul exemple: celui d'Aix-en-Provence. La ville comptait sans doute un évêque (ou plutôt un métropolitain) depuis les dernières décennies du IVe siècle qui virent également sa promotion au rang de métropole provinciale; il faut donc imaginer pour le Ve siècle une cathédrale qui reste à retrouver peut-être au sud-ouest de l'agglomération antique, à l'emplacement de N.-D. de la Seds, comme on l'imagine généralement. L'importance prise par l'Église durant l'Antiquité tardive explique cependant que, comme à Arles, cette cathédrale ait ensuite été transférée dans un autre secteur beaucoup plus proche du centre monumental, situé cette fois à l'est de la ville. Le nouveau bâtiment fut très précisément construit au long de la rive orientale du *cardo maximus*, à proximité immédiate de son intersection avec le *decumanus maximus* et à l'emplacement même d'une grande place publique d'époque flavienne dominée au nord par un grand monument public, temple ou basilique; l'architecte au service de la communauté chrétienne mit d'ailleurs à profit ce monument pour y installer la cathédrale, tandis que le baptistère et ses annexes, liturgiques ou de service, occupaient tout l'espace de l'ancienne place publique et que l'*insula* riveraine du *cardo* secondaire devenait peut-être le siège du palais épiscopal:[36] peut-on imaginer plus radicale mutation de l'urbanisme (fig. 10)

C'est sur cet exemple que l'on en restera, quitte à prolonger la réflexion d'un mot pour conclure. Le cas d'Aix est intéressant aussi en effet parce que la cathédrale romane a été reconstruite à l'emplacement du groupe épiscopal de l'Antiquité tardive, dont certains éléments, comme le baptistère, ont été relevés à l'identique, et

35. Q. Cazes, *Le quartier canonial de la cathédrale Saint-Sernin de Toulouse*, Archéologie du Midi médiéval, Supplément 2, Carcassonne, 1998.

36. Sur les fouilles du groupe épiscopal d'Aix-en-Provence, consulter, outre l'ouvrage cité n.º 9, les trois publications successives de R. Guild et L. Rivet, «Recherches archéologiques dans le cloître Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence –bilan de quatre campagnes de fouilles (1976-1979)», dans *Revue archéologique de Narbonnaise*, 13, 1980, p. 115-164; «Les origines du baptistère de la cathédrale Saint-Sauveur– Étude de topographie aixoise», *ibid.*, 16, 1983, p. 171-232; «Aux origines de la cathédrale Saint-Sauveur d'Aix-en-Provence: un groupe épiscopal de l'antiquité tardive et ses transformations (fouilles de la nef Saint-Maximin et du transept gothique, 1984), dans *Rivista di Studi liguri - Omaggio a Paul-Albert Février*, LIX-LX, 1993-1994, p. 21-71.

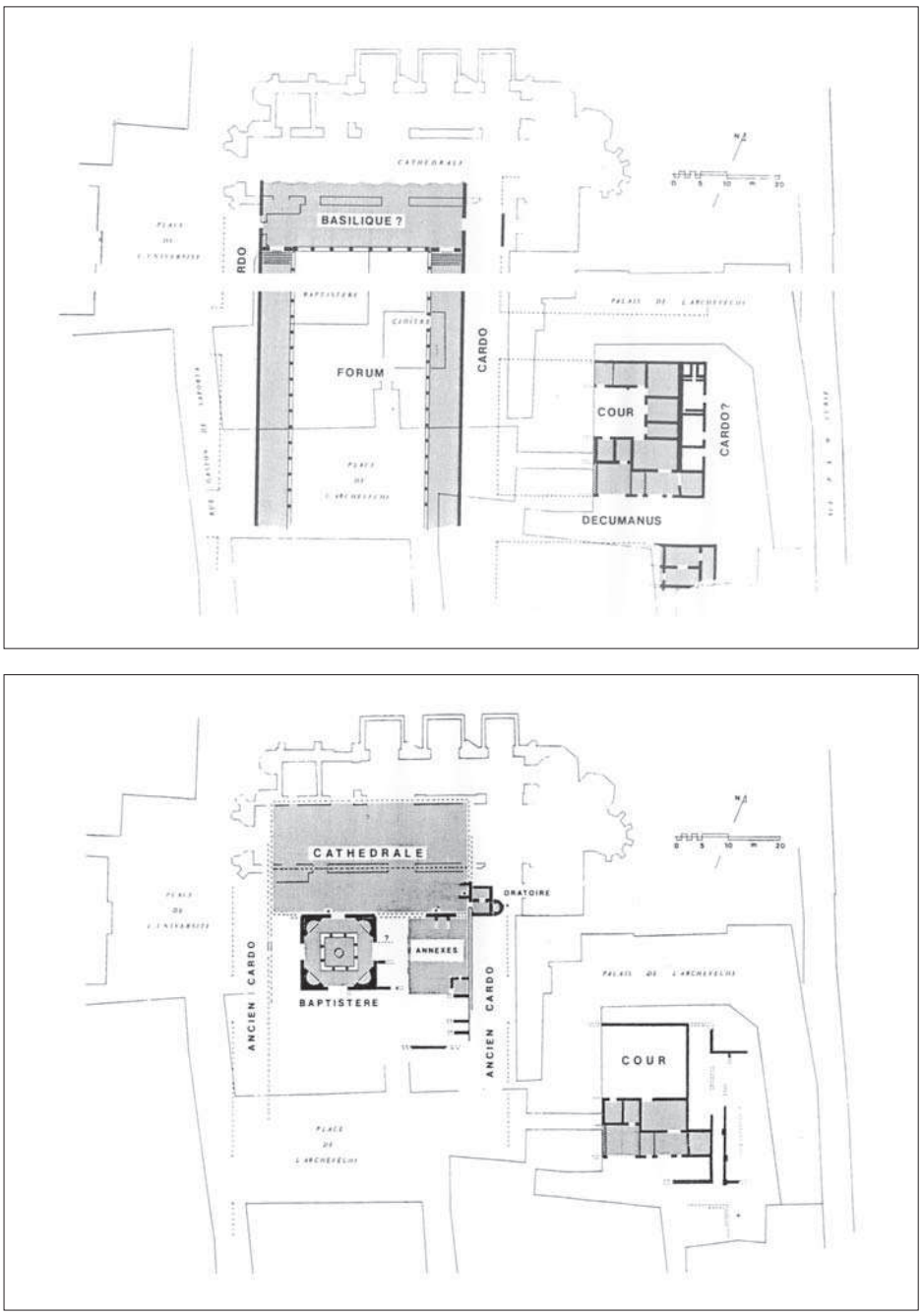

Figura 10. Le quartier du groupe épiscopal d'Aix-en-Provence: état vers la fin du Ier siècle de notre ère et au tour des années 500, dessin L. Rivet.

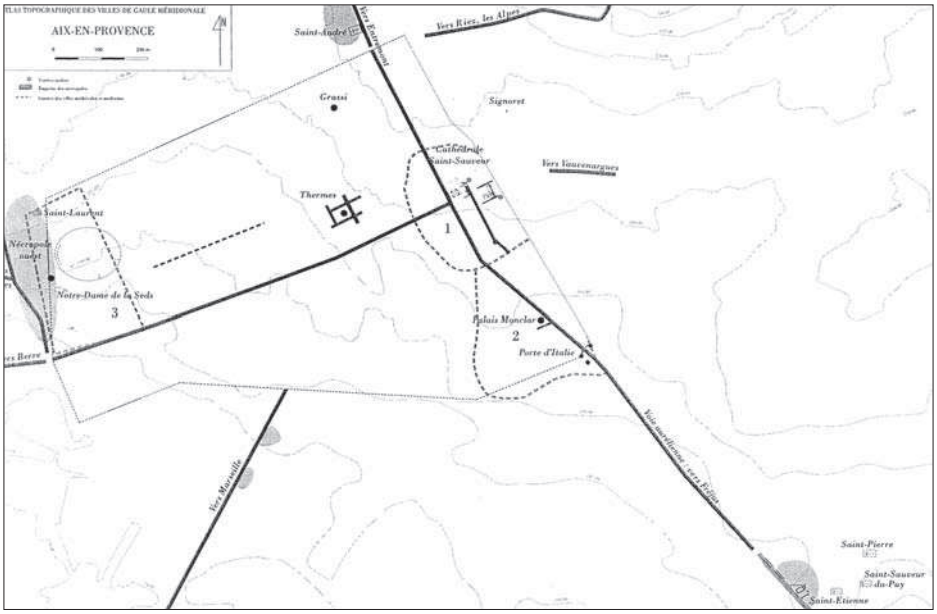

Figura 11. Aix-en-Provence pendant l'Antiquité tardive (en 1 et 2, entourés de pointillés, le bourg Saint-Sauveur et le bourg comtal du Moyen Age), d'après l'Atlas topographique d'Aix-en-Provence, fig. 539.

que cette reconstruction a été le prétexte de la formation alentour d'un bourg fortifié qui a constitué l'un des noyaux de la renaissance de la ville à époque médiévale, puis moderne. Or ce qui vaut pour Aix vaut aussi pour la plupart des villes de la région: c'est dire que l'on tient, avec les monuments chrétiens, une sorte de relais entre la ville antique et la ville médiévale, comme l'on tient avec l'organigramme ecclésiastique, lui-même hérité de l'administration romaine pour l'essentiel, un relais vers la carte administrative de la France d'Ancien Régime: à la veille de la Révolution en effet, les limites des provinces ecclésiastiques du Midi épousaient encore dans leurs grandes lignes celles des provinces de l'Antiquité tardive et la plupart des évêchés qu'elles comptaient étaient encore des villes plus ou moins importantes. Cette prégnance de l'héritage de Rome ne soit pas être surévaluée cependant car dans la solidité de ce réseau urbain qu'il est ainsi donné de vérifier pour la dernière fois, beaucoup, comme j'ai essayé de le montrer, tient aussi au legs de la protohistoire.